

Évaluation des lacunes dans les politiques et les données pour orienter la mise en œuvre du Programme 2030

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) doit être guidée par des évaluations des lacunes dans les politiques et les données. Ces évaluations sont essentielles à la sélection des priorités politiques, cibles nationales, indicateurs et niveaux de référence nationaux.

Principaux messages

- Les rapports d'examen nationaux volontaires (ENV) suggèrent qu'une pratique courante émergente pour les gouvernements consiste à évaluer les politiques et les données pour guider la mise en œuvre du Programme 2030. Une pratique courante suggère en outre que les pays doivent garantir l'utilisation d'approches inclusives et participatives dans les processus d'évaluation.
- Les gouvernements doivent réaliser des évaluations qui permettent de relever les lacunes dans les politiques et les programmes actuels, d'examiner la disponibilité des données et d'établir des niveaux de référence qui serviront à mesurer les progrès et à cerner les secteurs où il faut déployer davantage d'efforts. Ces évaluations doivent être faites à l'échelle nationale et infranationale.
- Les résultats des évaluations doivent être mis à la disposition du public et orienter la sélection des priorités, des cibles et des indicateurs nationaux associés à la mise en œuvre du Programme 2030. Les résultats des évaluations de données doivent servir à établir des niveaux de référence qui permettront de mesurer les progrès et de guider les investissements dans les capacités statistiques pour le suivi et le compte rendu des progrès.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec :



Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, bien des pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies](#) en 2016, en 2017 et en 2018. De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments de transformation de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales du développement durable.

Évaluation des lacunes dans les politiques et les données

Il est essentiel d'évaluer les lacunes dans les politiques et les données pour orienter les priorités politiques, les cibles, les indicateurs et les niveaux de référence nationaux associés à la mise en œuvre du Programme 2030. Cette évaluation aide à étayer les approches de mise en œuvre par des données probantes sur les progrès et les lacunes dans les politiques, les programmes et les données. La [note d'orientation](#) publiée par le Programme des Nations Unies pour le développement au sujet des données et du suivi du Programme 2030 précise qu'une évaluation des statistiques disponibles constitue un point de départ pour suivre la mise en œuvre des ODD. Comme indiqué dans la note d'information sur [l'intégration et la cohérence des politiques](#) publiée dans le

cadre de la présente série de notes, l'évaluation des politiques et des programmes en place est aussi la première étape à suivre afin d'élaborer des politiques efficaces pour mettre en œuvre le Programme 2030.

La présente note d'information décrit dans les grandes lignes les pratiques courantes émergentes et les bonnes pratiques relatives à l'évaluation des lacunes dans les politiques et les données en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Elle prend appui sur l'évaluation des [rapports d'examen national volontaire \(ENV\)](#) soumis au Forum politique de haut niveau par différents pays pour la période allant de 2016 à 2018. Collectivement, les rapports d'ENV sont des éléments clés pour suivre et évaluer à l'échelle internationale la mise en œuvre du Programme 2030. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès de six organisations de la société civile et une institution gouvernementale dans six pays¹ afin de compléter et de valider les renseignements présentés dans les rapports d'ENV. La présente note donne un aperçu des normes émergentes et des bonnes pratiques, ainsi que des recommandations sur les façons dont les gouvernements peuvent améliorer leurs efforts. Elle contient aussi une annexe présentant des renseignements détaillés sur les bonnes pratiques incluses dans la note, qui servira de ressource utile aux gouvernements et aux autres parties prenantes souhaitant adopter et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030. Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles – les réalisations, sous un seul et même objectif, sont liées aux progrès accomplis sous d'autres. La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne

¹ Les entrevues ont été menées auprès d'organisations de la société civile des pays suivants : Danemark, Finlande, Hongrie, Lettonie, Nigeria et Suisse (deux personnes interrogées). La note présente aussi un certain nombre de bonnes pratiques basées sur les rapports d'ENV d'autres pays, mais il faut noter que les renseignements pour ces pays n'ont pu être validés que par des recherches via Internet.

pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements à la transparence et à la reddition de comptes.



APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE



NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ



INTÉGRÉS ET INDIVISIBLES



INCLUSIVITÉ ET PARTICIPATION



PROGRÈS ET LIMITES PLANÉTAIRES



RESPONSABILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



UN PROGRAMME AMBITIEUX



TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

Une bonne pratique consiste à évaluer les politiques et les données à la lumière des éléments transformateurs du Programme 2030. Dans le cadre de cette évaluation, il faut relever les lacunes dans les politiques et les données pour soutenir l'adoption d'approches intégrées de la mise en œuvre et le déploiement d'efforts visant à ne laisser personne de côté et à promouvoir l'équité intergénérationnelle.



ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES DONNÉES

Les évaluations de politiques et de données sont des outils pour cerner les lacunes, établir des niveaux de référence et fixer des priorités. Elles portent sur les politiques et les statistiques disponibles compte tenu des priorités nationales et internationales. Une bonne pratique consiste à utiliser ces évaluations pour déterminer les secteurs clés dans lesquels il est nécessaire d'accélérer la cadence pour ne laisser personne de côté en ce qui concerne l'élaboration de politiques, ainsi que les besoins de planification et de suivi.



EFFORTS DE MISE EN ŒUVRE ÉTAYÉS PAR LES ÉVALUATIONS DES LACUNES ET DE RÉFÉRENCE

Une bonne pratique est de veiller à ce que les résultats des évaluations des lacunes et de référence servent à orienter les politiques globales et sectorielles liées au Programme 2030. Les résultats doivent être intégrés aux politiques, aux plans, aux programmes, aux budgets, aux systèmes de suivi, d'évaluation et de production de rapports appropriés.²



DONNÉES PROBANTES À L'APPUI

Les gouvernements ont convenu que les processus de suivi et d'examen doivent reposer sur des données probantes et être orientés par des données de grande qualité recueillies par les pays à des niveaux de désagrégation appropriés. Une bonne pratique consiste à investir dans des données désagrégées de grande qualité en veillant à ce que les bureaux de statistiques nationaux et d'autres producteurs officiels de données disposent des ressources et des capacités nécessaires pour recueillir, analyser et diffuser des données à des fins de production de rapports sur les ODD. Les évaluations des lacunes doivent servir à cerner les secteurs prioritaires où il faut investir pour établir des niveaux de référence et suivre les progrès.³



APPROCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

Pour tous les volets de la mise en œuvre du Programme 2030, une bonne pratique consiste à assurer l'inclusion et la participation pour ne laisser personne de côté et favoriser l'appropriation locale. Les approches d'évaluation des politiques et des données et de l'établissement des priorités et des niveaux de référence connexes doivent mobiliser diverses parties prenantes, plus particulièrement des communautés historiquement marginalisées.⁴

² La note d'information sur [l'intégration et la cohérence des politiques](#) examine les bonnes pratiques à ce chapitre.

³ Une bonne pratique dans ce domaine figure à la note d'information sur [le suivi et l'évaluation](#).

⁴ La note d'information sur [l'engagement multipartite](#) fait un survol des principes d'engagement multipartite efficaces applicables à toutes les étapes de la mise en œuvre du Programme 2030.

Pratiques courantes

L'évaluation de politiques ou de données à la lumière des ODD est une pratique courante. En 2017-2018, 56 des 88 pays produisant des rapports ont procédé à une évaluation des politiques ou des données pour tous les ODD. Huit pays ont fait une évaluation de certains ODD et six pays prévoient de procéder à une évaluation semblable. Dans ce contexte toutefois, la moitié des pays qui ont réalisé une évaluation (28) disent avoir examiné des politiques et des données, ce qui donne à penser que cette approche pourrait être une pratique courante émergente. Les évaluations ont tendance à être faites par les institutions gouvernementales responsables. Seul un nombre limité de pays utilisent des processus inclusifs et participatifs pour évaluer des politiques et des données.

Les pays ayant évalué des politiques ont tendance à fournir dans leurs rapports d'ENV des renseignements sur la mesure dans laquelle les ODD et les cibles connexes sont harmonisés ou intégrés aux politiques nationales. Certains pays précisent le pourcentage de cibles harmonisées. Les résultats des évaluations de données tendent à être présentés sous l'angle de la disponibilité générale des données, ce qui inclut la disponibilité des indicateurs en fonction du niveau de développement méthodologique et des données disponibles. Cela étant dit, les renseignements sur les données disponibles pour des indicateurs précis sont rarement présentés, même dans l'annexe statistique – la tendance est plutôt de fournir des chiffres agrégés pour des ODD précis. Les renseignements sur les lacunes dans les progrès réalisés pour mettre en œuvre le Programme 2030 sont aussi présentés par certains pays dans leur analyse par objectif (ces renseignements ne sont toutefois pas explicitement liés à l'évaluation réalisée ou présentés en tant que résultats de l'évaluation).

Bonnes pratiques

Une bonne pratique consiste à évaluer les politiques en place à l'échelle nationale et infranationale pour soutenir les ODD et les éléments transformateurs du Programme 2030. Cette évaluation doit inclure l'examen de politiques et de priorités à la lumière des cibles et des indicateurs établis pour les ODD, des efforts déployés pour ne laisser personne de côté et des approches intégrées. Une bonne pratique consiste aussi à examiner l'harmonisation entre les politiques en place et les ODD, à relever les lacunes et à établir les priorités pour la mise en œuvre du Programme 2030. Veiller à ce que les résultats des évaluations orientent les politiques, les plans et les efforts de suivi est également une bonne pratique.

Il existe deux bonnes pratiques clés en ce qui concerne l'évaluation de données. La première consiste à examiner la disponibilité des données pour les indicateurs internationaux, nationaux et infranationaux relatifs aux ODD. Une bonne pratique est de relever les indicateurs qui sont déjà disponibles, ceux qui peuvent être calculés à partir de données existantes et ceux qui ne sont pas disponibles (aucune donnée recueillie à l'échelle nationale et aucune donnée indirecte). La deuxième comprend l'établissement de niveaux de référence pour orienter les points de comparaisons et le suivi des progrès par rapport aux cibles infranationales, nationales et internationales.

Une fois combinées, les évaluations de politiques et de données fournissent une base pour établir des cibles et des indicateurs prioritaires à l'échelle infranationale et nationale. Cette bonne pratique favorise l'appropriation et la pertinence de la mise en œuvre du Programme 2030, ainsi que des investissements directs pour améliorer la capacité statistique de suivre les progrès.

Enfin, une bonne pratique consiste aussi à réaliser des évaluations de politiques et de données en ayant recours à des processus inclusifs de consultation qui mobilisent des communautés historiquement marginalisées et favorisent l'appropriation partagée des priorités et des niveaux de référence qui en résultent. Une communication transparente des résultats des évaluations, y compris des niveaux de référence, et l'explication de la façon dont ils sont intégrés aux politiques, aux plans et aux efforts de suivi et de production de rapports sont aussi de bonnes pratiques.

ÉVALUATIONS DE POLITIQUES ET DE DONNÉES

Les rapports d'ENV indiquent qu'un éventail de pays a évalué ses politiques et ses données à la lumière du Programme 2030. Bon nombre ont utilisé l'[outil d'évaluation intégrée rapide](#) du Programme des Nations Unies pour le développement, qui a été conçu pour aider les gouvernements à examiner leurs politiques nationales et infranationales par rapport au Programme 2030. Cet outil met l'accent sur les liens entre les cibles, les indicateurs pertinents et les institutions chargées de la mise en œuvre et constitue une première étape pour éclairer la mise en œuvre du Programme 2030. Les rapports d'ENV de l'**Albanie**, du **Bénin**, du **Bhoutan**, de la **Guinée**, de la **Jamaïque**, du **Mali**, du **Niger**, de l'**Arabie Saoudite**, du **Sri Lanka** et du **Tadjikistan** font état de l'utilisation de l'outil d'évaluation intégrée rapide. Cet outil a aidé les pays à déterminer le niveau d'harmonisation entre leurs politiques et le Programme 2030, y compris les cibles. Par exemple, l'évaluation intégrée rapide réalisée en **Albanie** montre que 58 cibles du pays sont harmonisées aux 169 cibles des ODD, que 72 y sont partiellement harmonisées, que 19 n'y sont pas harmonisées et

que 20 ne sont pas pertinentes dans le contexte du pays. En 2017, l'Albanie a réalisé une évaluation de politiques qui a montré une plus grande harmonisation entre les politiques nationales et les cibles des ODD et fourni de l'information sur les données disponibles pour suivre les indicateurs mondiaux. L'évaluation a aussi porté sur l'atteinte des cibles intermédiaires et à l'horizon 2030.

Le **Bhoutan** a évalué des politiques et des données pour examiner leur harmonisation et leur intégration en vue de son 11^e plan quinquennal 2013-2018 et des 17 ODD, mais aussi pour examiner les progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre. Dans son rapport d'ENV, ce pays a classé les indicateurs relatifs aux ODD selon le fait qu'ils étaient totalement adoptés, partiellement adoptés, pertinents mais non adoptés ou non pertinents dans le contexte du pays. Le gouvernement a ensuite classé la disponibilité des données pour les indicateurs relatifs aux ODD selon le fait que les données étaient disponibles (recueillies régulièrement en respectant des normes rigoureuses), partiellement disponibles (données disponibles de façon ponctuelle) ou non disponibles. Le rapport d'ENV incluait notamment une évaluation des progrès pour atteindre chaque ODD qui précisait si les cibles étaient atteintes, en voie d'être atteintes ou à risque de ne pas être atteintes. Au **Danemark**, le projet intitulé *Baseline for the Global Goals in Denmark* a été lancé pour établir des niveaux de référence. En étroite collaboration avec Local Government Denmark, des niveaux de référence pour l'ODD 11 (villes et communautés durables) ont été établis dans le cadre d'un processus de consultation inclusif. Le **Sri Lanka** a aussi évalué des politiques et des données. L'évaluation des politiques a porté sur l'harmonisation entre les politiques nationales et les ODD. Un examen des données statistiques a également été réalisé pour établir des niveaux de référence. Un rapport sur l'état des indicateurs des ODD au Sri Lanka et un site Web affichant le cadre des indicateurs des ODD ont aussi été produits.

D'autres pays ont examiné des politiques, des institutions gouvernementales responsables et des données dans le cadre de leurs évaluations des lacunes. Le **Bénin** a réalisé des évaluations pour cerner les priorités en matière de développement durable, y compris les cibles et les indicateurs nationaux. L'évaluation des plans annuels de travail des ministères montre qu'au moins quatre ministères s'attaquent aux 17 ODD. Les secteurs où il faut déployer davantage d'efforts pour aligner les actions sur les ODD ont aussi été identifiés. Le pays a en outre établi 49 cibles prioritaires pour la mise en œuvre du Programme 2030. Des municipalités ont été mobilisées dans le processus et ont formulé des commentaires sur l'approche nationale de la mise en œuvre du Programme 2030.

L'**Irlande** a dressé la cartographie des politiques et des institutions

gouvernementales qui sont concernées par la mise en œuvre du Programme 2030. Le plan de mise en œuvre du pays comprend une matrice des ministères qui sont responsables ou parties prenantes et une liste des politiques portant sur les ODD qui précise les politiques, les institutions et les priorités clés associées aux ODD. L'**Espagne** a décrit les efforts déployés par des institutions gouvernementales pour évaluer l'atteinte des cibles des ODD et les niveaux de référence à ce chapitre, relever les obstacles aux progrès et identifier les parties prenantes qui peuvent contribuer aux progrès. Une base de données publique montrant les contributions des institutions gouvernementales nationales a aussi été créée.

La **Lettonie** a évalué ses politiques nationales à la lumière des cibles associées aux ODD. Le pays a examiné la pertinence de ces cibles, identifié les institutions gouvernementales responsables et dressé la liste des indicateurs mondiaux pour les 169 cibles afin de comparer son rendement. Une conférence a aussi été organisée pour discuter du cadre relatif aux ODD qui est appliqué aux politiques lettonnes. Les politiques sectorielles seront évaluées à mi-parcours pour examiner les écarts entre les cibles associées aux ODD et les indicateurs relatifs aux politiques lettonnes. En plus d'avoir évalué l'harmonisation des politiques au Programme 2030, la **Lituanie** a aussi évalué des données. Le bureau national de statistiques a créé un groupe de travail composé d'institutions gouvernementales qui a compilé des indicateurs précis pour évaluer les indicateurs associés aux ODD et la disponibilité des données dans des bases de données nationales et internationales. Une liste d'indicateurs nationaux de développement durable a été dressée et elle inclut de l'information sur les institutions responsables. Pour nationaliser le Programme 2030, le **Sénégal** a établi un ensemble de cibles nationales pour chaque ODD. Le rapport d'ENV inclut les cibles relatives aux ODD, des indicateurs internationaux et nationaux, les institutions gouvernementales responsables, des niveaux de référence (lorsque c'était possible) et les données disponibles pour 2015, 2016 et 2017. Les cibles du pays à l'horizon 2030 sont aussi incluses pour un certain nombre d'indicateurs.

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Certains pays ont réalisé des évaluations de politiques, de données ou de niveaux de référence qui sont spécifiquement liées aux éléments transformateurs du Programme 2030. L'**Arménie** a fait une évaluation exhaustive des politiques, des lois et des règlements pour déterminer dans quelle mesure elles sont harmonisées au Programme 2030. Un examen des données existantes a permis de constater que des données désagrégées sont disponibles. En collaboration avec des partenaires de développement, le gouvernement a aussi établi des indicateurs de référence pour les ODD relatifs aux enfants. Fait important, l'initiative a permis

de cerner des lacunes dans les données et des façons d'améliorer la collecte de données afin de combler ces lacunes. Il a établi un système de suivi des droits des enfants dans le contexte des ODD, ce qui favorise l'équité intergénérationnelle.

Le **Bhoutan** a procédé à une évaluation de la vulnérabilité en 2016. Cette dernière a établi un niveau de référence qui permet de suivre des groupes vulnérables et de formuler des politiques judicieuses pour ne laisser personne de côté dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. L'évaluation a permis d'identifier les groupes à risque d'être laissés de côté. Le Bhoutan combine l'évaluation de la vulnérabilité au climat réalisée en 2016, le recensement de la population et de l'habitation fait en 2018 et cette évaluation de la vulnérabilité pour mieux soutenir les populations vulnérables de 2017 à 2022. L'évaluation de la vulnérabilité a permis d'identifier 14 groupes vulnérables, en plus d'examiner les causes de la vulnérabilité, les façons dont les politiques et les programmes favorisent ou défavorisent les groupes à risque d'être laissés de côté, ainsi que les possibilités d'amélioration.

Le **Panama** a utilisé l'indice multidimensionnel de la pauvreté pour étayer une approche intégrée de la mise en œuvre du Programme 2030. L'indice a servi à relever les conditions propres aux groupes vulnérables et à comprendre la nature multidimensionnelle de la pauvreté dans le pays. Des données pertinentes et désagrégées soutenant l'action gouvernementale ont été produites. L'indice favorise des approches intégrées des politiques sociales et l'identification efficace des populations laissées de côté.

APPROCHES INCLUSIVES ET PARTICIPATIVES

La Commission nationale de développement durable de la **Finlande** a collaboré avec des institutions gouvernementales afin d'établir des

niveaux de référence pour la mise en œuvre du Programme 2030 en misant sur une méthode inclusive dans le cadre du processus d'ENV du pays. En outre, une analyse indépendante de l'état de préparation du pays pour mettre en œuvre le Programme 2030 basée sur un exercice de cartographie, qui a été fait par le Finnish Environment Institute et Demos Helsinki, visait principalement à établir un niveau de référence pour la mise en œuvre des ODD et à cerner les secteurs nécessitant davantage d'efforts. Le processus de cartographie des politiques de la **Grèce** a inclus des acteurs non étatiques pour assurer la transparence et la reddition de compte. Le **Mali** a établi les cibles prioritaires pour mettre en œuvre le Programme 2030 en utilisant un processus qui prévoyait des ateliers nationaux et régionaux. Aux **Philippines**, l'autorité nationale d'économie et de développement a organisé deux ateliers techniques en 2015 et en 2016 auxquels ont participé des organisations de la société civile, des établissements universitaires, des donateurs et des institutions gouvernementales pour vérifier la disponibilité des données, évaluer, établir et prioriser des indicateurs nationaux. La **Suisse** a fait une évaluation de référence en mobilisant des institutions gouvernementales nationales et infranationales, le secteur privé et d'autres organisations pour évaluer les progrès, les efforts en cours et les défis. Le processus a permis d'examiner l'ensemble des cibles et des indicateurs et d'identifier les institutions gouvernementales responsables. Pour assurer l'inclusion, des réunions et des consultations en ligne ont eu lieu avec des organisations qui protègent les intérêts de groupes à risque d'être laissés de côté comme les personnes à faible revenu, les migrants et les victimes de la traite de personnes. Une leçon tirée de l'expérience de la Suisse est de mettre en place la capacité nécessaire pour traiter les données et les commentaires reçus.



RAPPORTS SUR LES LACUNES ET LES NIVEAUX DE RÉFÉRENCE

Les résultats des évaluations des lacunes et de référence donnent un aperçu du point de départ d'un pays en ce qui concerne la mise en œuvre. Le **Bangladesh** a inclus des renseignements sur le nombre d'indicateurs disponibles pour chaque ODD dans son rapport d'ENV. Le **Sri Lanka** a donné un aperçu des diverses évaluations des lacunes réalisées dans le pays, y compris des renseignements sur l'harmonisation entre les politiques en place et le Programme 2030, ainsi que sur la disponibilité des données (tableau 1).

TABLEAU 1. EXEMPLE DE RAPPORT SUR LA DISPONIBILITÉ D'INDICATEURS, SRI LANKA

CLASSIFICATION	NOMBRE D'INDICATEURS
Déjà recueillis par le bureau national des statistiques	46
À être recueillis par le bureau national des statistiques	29
Disponibles ou à être recueillis par d'autres institutions	131
Indicateurs régionaux ou mondiaux	35
Non pertinent pour le Sri Lanka	3
TOTAL	244

Source : Adapté du [rapport d'ENV soumis par le Sri Lanka](#).

Plusieurs pays ont soumis les niveaux de référence de leurs indicateurs dans leur rapport d'ENV. Par exemple, l'**Égypte** a inclus des renseignements sur les progrès de la mise en œuvre des ODD dans les analyses par objectif utilisant les indicateurs disponibles. L'**Estonie** a décrit l'état actuel de la mise en œuvre des 17 ODD et les instruments de politique connexes. Ce pays a inclus les données de référence et les cibles pour 2019 de certains indicateurs nationaux. La **Géorgie** a fourni un extrait des niveaux de référence établis pour chaque cible liée aux ODD, ainsi que des indicateurs nationaux complémentaires et des prévisions pour 2030. Le rapport d'ENV du **Kenya** indique que le pays a établi des niveaux de référence pour la plupart des indicateurs associés aux ODD entre 2009 et 2014. La **Sierra Leone** fait mention de 56 indicateurs préliminaires et niveaux de référence et cibles provisoires pour les années 2020, 2025 et 2030. Dernièrement, la **Suisse** a fait une évaluation de référence en 2017. Son rapport d'ENV de 2018 donne des renseignements sur les tendances émergentes en ce qui concerne les progrès réalisés pour atteindre les cibles nationales dans l'analyse par objectif.



Recommandations

La présente note d'information décrit les pratiques courantes et les bonnes pratiques relatives à l'évaluation de lacunes dans les politiques et les données pour orienter la mise en œuvre du Programme 2030. Un certain nombre de recommandations destinées aux gouvernements ressortent de l'analyse.

Évaluer les politiques, cerner les lacunes et établir les priorités, les cibles et les indicateurs nationaux pour la mise en œuvre du Programme 2030.

La mise en œuvre du Programme 2030 doit reposer sur une évaluation approfondie des politiques existantes pour qu'il soit notamment possible de déterminer dans quelle mesure elles sont harmonisées au Programme 2030 et de relever les lacunes et les façons de les combler. Il est aussi important d'établir des cibles et des indicateurs nationaux dans le cadre de la nationalisation du Programme 2030 pour assurer sa pertinence et favoriser son appropriation. Les cibles et indicateurs nationaux doivent compléter les cibles et les indicateurs internationaux.

Réaliser des évaluations qui tiennent compte des éléments transformateurs du Programme 2030.

Les évaluations de politiques ne doivent pas seulement servir à déterminer dans quelle mesure les politiques actuelles sont harmonisées aux ODD et aux cibles connexes. Il faut aussi examiner les politiques et les données disponibles à la lumière de l'engagement de ne laisser personne de côté, des approches fondées sur les droits de la personne, de l'équité intergénérationnelle, des limites de la planète et de la nature intégrée et indivisible du Programme 2030.

Examiner la disponibilité des données, établir des niveaux de référence et cerner les priorités pour améliorer la capacité statistique de suivre la mise en œuvre du Programme 2030.

Les évaluations de données sont d'importants outils afin de déterminer la disponibilité générale des données pour suivre les cibles internationales, nationales et infranationales. Elles servent aussi à établir les niveaux de référence. Les renseignements sur les lacunes dans les données sont aussi importants pour déterminer les mesures à prendre pour améliorer les capacités statistiques de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 et les secteurs dans lesquels les producteurs non officiels de données peuvent combler les lacunes.

Expliquer clairement la méthode d'évaluation et rendre publics les résultats.

Rendre publics les résultats des évaluations assure la transparence du processus de sélection des priorités, des politiques et des programmes qui soutiennent la mise en œuvre du Programme 2030. Cela fournit aussi une base pour mobiliser diverses parties prenantes dans la recherche des meilleures solutions pour combler les lacunes, y compris en partenariat. Faire connaître la méthode et les résultats des évaluations favorise également l'instauration de bonnes pratiques, en plus d'aider les différents pays et les ordres d'administration à mieux les comprendre, ce qui améliore l'harmonisation et la comparabilité des données et des politiques selon le cas.

Évaluer les lacunes à l'échelle nationale et infranationale.

Les lacunes dans les politiques et les données ne sont pas les mêmes à l'échelle nationale et infranationale. Les gouvernements doivent examiner les défis auxquels les administrations infranationales sont confrontées pour veiller à ce que les approches nationales de la mise en œuvre du Programme 2030 tiennent compte du contexte local et des contraintes au niveau des politiques et des données. De plus, les administrations infranationales ont un rôle de leadership à jouer pour évaluer les lacunes dans leurs propres politiques et données et ensuite éclairer en conséquence les efforts déployés pour localiser la mise en œuvre du Programme 2030, y compris en partenariat avec le gouvernement national et des acteurs non étatiques.

Garantir un processus inclusif et participatif pour l'évaluation des lacunes dans les politiques et les données, particulièrement pour les groupes à risque d'être laissés de côté.

Un processus de consultation inclusif des communautés historiquement marginalisées peut favoriser l'appropriation collective des priorités associées au Programme 2030. Il convient de mobiliser diverses parties prenantes afin de cerner les lacunes, les priorités et les solutions pour la mise en œuvre du Programme 2030. Il est important de noter que la mobilisation de producteurs non officiels de données peut aider à combler les lacunes dans les données officielles.

Kindornay, Shannon. *Évaluation des lacunes dans les politiques et les données pour orienter la mise en œuvre du Programme 2030*, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2019.

L'auteur remercie Gavin Charles (CCCI) d'avoir examiné la présente note d'information. L'auteur remercie Zeki Kocaata pour ses contributions. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteures et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

